



CC du Confolentais (Siren : 241600410)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Confolens
Arrondissement	Confolens
Département	Charente
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/12/1994
Date d'effet	22/12/1994

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Guy TRAUMAT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8, rue Fontaine des Jardins
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16500 CONFOLENS
Téléphone	05 45 84 14 08
Fax	05 45 85 58 38
Courriel	communaute decommunes@cc-confolentais.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	13 256
Densité moyenne	20,53

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Abzac (211600010)	512
16	Alloue (211600077)	539
16	Ambernac (211600093)	420
16	Ansac-sur-Vienne (211600168)	859
16	Benest (211600382)	356
16	Brillac (211600655)	646
16	Champagne-Mouton (211600762)	989
16	Chassiecq (211600879)	169
16	Confolens (211601067)	2 905
16	Epenède (211601281)	217
16	Esse (211601315)	500
16	Hiesse (211601646)	251
16	Le Bouchage (211600549)	168
16	Lessac (211601810)	605
16	Lesterps (211601828)	494
16	Le Vieux-Cérier (211604038)	138
16	Manot (211602057)	591
16	Montrollet (211602313)	304
16	Oradour-Fanais (211602495)	387
16	Pleuville (211602644)	400
16	Saint-Christophe (211603063)	321
16	Saint-Coutant (211603105)	220
16	Saint-Germain-de-Confolens (211603220)	92
16	Saint-Maurice-des-Lions (211603378)	964
16	Turgon (211603899)	92
16	Vieux-Ruffec (211604046)	117

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
<i>Contrôle d'assainissement non collectif et création du SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif)</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

*Collecte des ordures ménagères et déchets assimilés*

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Traitement des ordures ménagères et déchets assimilés. Traitement des déchets industriels banals (DIB)*

- Autres actions environnementales

*Etablissement d'une charte de la signalétique pour l'ensemble de la communauté. Développement des énergies renouvelables.*

## Sanitaires et social

- Action sociale

*Création, aménagement et entretien d'un centre d'accueil destiné aux personnes handicapées et à d'éventuelles populations en difficulté. Etude et programmation pour la création d'un foyer de jeunes travailleurs en maîtrise d'ouvrage communautaire. Création, aménagement et entretien de nouvelles structures sociales et médico-sociales. CIAS pour la gestion de l'EHPAD de Confolens et des chantiers d'insertion de la communauté de communes du Confolentais*

## Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Aménagement, extension, entretien et gestion par la communauté de communes des zones existantes : - ZAE de la Croix Saint-Georges à Confolens - ZAE de Terre neuve à Confolens - ZAE du Cluzeau à Lessac - ZAE des Trouillauds à Ansac/Vienne - ZAE des Granges Gagnars - Champagne-Mouton* *Création, aménagement, entretien et gestion de nouvelles zones d'activités économiques d'une surface de 2 hectares et plus sur des terrains desservis (accès routiers, réseaux).*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Maîtrise d'ouvrage pour l'immobilier d'entreprises favorisant l'extension ou l'accueil d'entreprises et d'artisans ou bien encore préservant l'outil économique qui doit être : - opérationnel c'est-à-dire avec un fonctionnement autonome des locaux de production et une desserte individuelle - transmissible - prospections d'entreprises - mise en place d'une Plate Forme d'Initiative Locale et d'un Comité de Bassin d'Emploi - aides à la promotion et à la commercialisation de produits locaux - création, aménagement, entretien et gestion de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise* *Création de multiples ruraux : Le multiple rural doit répondre aux critères cumulatifs suivants : - l'activité doit rendre service à la population avec un rayonnement extra-communal, critère défini après une étude de faisabilité déterminant la zone de chalandise ; - l'activité doit être localisée dans le bourg, afin d'éviter le mitage et l'abandon d'anciens locaux, avec la possibilité de stationnement proche ; - le projet doit répondre au dernier commerce dans sa spécialité et ne pas risquer de compromettre l'existence de commerces proches : les commerces relevant de communes disposant d'une bonne structure commerciale sont exclus ; - les transferts d'activité sont exclus. Tous les multiples ruraux ne relevant pas de ces critères restent de compétence communale.*

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Travaux d'investissement, gestion et entretien de la piscine communautaire de "La Tulette" à Ansac/Vienne.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Soutien éventuel aux animations culturelles organisées sur le site communautaire du château de St-Germain-de-Confolens. Soutien en fonctionnement au Festival de Confolens et à l'association "La Maison du Comédien Maria Casarès".* *Projet communautaire d'animation par contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département et autres organismes éventuels. Organisation de spectacles scolaires à destination des écoles maternelles et primaires du territoire de la communauté de communes.*

## Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

*Bâtir à partir d'un diagnostic portant notamment sur l'état de l'économie locale et sur les potentialités un projet de développement local dit "Projet de Développement Communautaire". Il sera tenu compte de ce document lors de l'élaboration ou de la modification de tout document d'occupation des sols établi ou à établir sur le territoire de la communauté de communes. Assistance à l'élaboration des schémas d'aménagement des bourgs et villages.*

<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sentiers de randonnées (organisation, harmonisation, mise en valeur, édition de cartes itinéraires...).</i>
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Accueil, information touristique et promotion touristique. Projets touristiques définis par leur rayonnement intercommunal.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Maîtrise d'ouvrage des réhabilitations en propriété communautaire ou en mise à disposition dans le cadre de l'OPAH R..R (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale)</i>
<b>Infrastructures</b>
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>Prise de compétence du centre d'abattage de Confolens à compter du 1er janvier 2008 : mise à disposition et exploitation en régie communautaire non dotée de la personnalité morale mais dotée de l'autonomie financière.</i>
<b>Autres</b>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Action en faveur de la réduction de la fracture numérique sur le territoire de la Charente-Limousine : développer les technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la communauté de communes du Confolentais.</i>
- Autres <i>Prise en charge de la participation financière versée au SDIS. Adhésion au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente. Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux éligibles au FDAC. Fonds de concours éventuels sur les routes départementales qui constituent des dessertes économiques. Maîtrise d'ouvrage déléguée à titre exceptionnel pour des travaux de rénovation d'édifices culturels non classés et non inscrits. Maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement nécessaires au fonctionnement de "La Maison du Comédien Maria Casarès" uniquement sur les bâtiments mis à la disposition de la communauté de communes. Aide au développement et à la recherche de gestionnaires pour les villages de vacances du territoire de la communauté de communes à la demande des communes. Mise en place et maintenance de la numérisation du cadastre et de ses périphériques. Développement des actions d'échanges avec les partenaires du projet "Flumen Atlantica" et toute nouvelle collectivité européenne. Toutes actions de communication pour la promotion du territoire. Réalisation de l'inventaire du patrimoine. Rénovation du petit patrimoine dans le cadre d'une programmation concernant au moins la moitié des communes. Réalisation de la signalétique du petit patrimoine. Construction, acquisition et réhabilitation de bâtiments destinés au service de l'Équipement. Définition et création de zones de développement éolien.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060)	SM ouvert	364 429
16	SYND DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA CHARENTE dit CALITOM (251602660)	SM fermé	37 757
16	SYND MIXTE PAYS DE LA CHARENTE LIMOUSINE (251600482)	SM fermé	390

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)